

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 912 Trésor.

n° 912

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 août 1949

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1949

Date du numéro

31 août 1949

### TEXTE INTÉGRAL

M Stolz est engagée en qualité de dactylographe uxilia ire à "14 solde mensuelle de 26.000 francs (vingt-six mille francs). L'intéressée est 'mise À la disposition du trésorier-paveur. La présente décision aura effet pour compter du 23 août 1949.